



# SAINT-DOLAY INFO

## INFORMATION MUNICIPALE N°320

MAI 2024

### CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 29 MAI 2024 - 20H00

Avant le Conseil, Véronique Marciset, la responsable de la médiathèque et Kévin Chapeau son collègue présentent les missions et les évolutions de la Médiathèque.

Nombre d'élus en exercice : 19 - Nombre de présents : 14 - pouvoirs : 3 soit 17 élus représentés.

Maire : Patrick GÉRAUD

Adjoints : Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Patricia CANAUX

Conseiller délégué : Nicolas CHESNIN

Conseillers municipaux : Audrey BERTET, Bruno CRESPEL, Emmanuelle GONÇALVES, Muriel MALNOË, Stéphane PELLION, Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE, Guillaume WACHNICKI

Absents excusés : Wilhelm BLANCHARD, Christine CHAZELLE donne pouvoir à Audrey BERTET, Lauriane DOUILLARD donne pouvoir à Isabelle SIRLIN, Jean-Pierre HAMON donne pouvoir à Patrick GÉRAUD.

Absent non excusé : Vincent SAULNIER

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h42.

Madame Gaëlle DAVID est la secrétaire de séance.

#### ORDRE DU JOUR :

#### **A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 avril 2024**

#### **B. DÉLIBÉRATIONS :**

##### ❖ **FINANCES :**

Souscription d'une ligne de trésorerie

#### **C. Questions et informations diverses**

- Recrutement poste ATSEM/animateur au centre de loisirs TNC 90%
- Point sur les travaux en cours
- Hôpital de Redon

---

#### **A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 avril 2024**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 avril est approuvé à l'unanimité.

#### **B. LES DÉLIBÉRATIONS :**

##### ❖ **FINANCES :**

#### ► SOUSCRIPTION D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

Monsieur le Maire fait part de la nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie pour un besoin évalué à 500 000 € notamment pour payer les factures des travaux en cours en attendant que les subventions soient versées à la commune.

Quatre banques ont été consultées (Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel de Bretagne et La Banque Postale), selon les modalités suivantes :

- Plafond : 500 000 € pour une durée d'un an,
- Périodicité d'intérêts : Trimestrielle.
- Taux : fixe ou EURIBOR 3 mois Préfixé + marge. L'Euribor est le taux d'intérêt moyen auquel les banques se prêtent de l'argent sur le marché interbancaire européen.

Pour départager les offres, cinq simulations ont été réalisées aux conditions respectives des prêteurs. Il apparaît que le mieux-disant est la Caisse d'Épargne avec un coût complet de 5 357,84 €.

Monsieur Le Maire propose de retenir l'offre de la Caisse d'Épargne pour un montant de 500 000 € maximum sur 12 mois selon les modalités ci-dessus.

**Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'offre de la Caisse d'Épargne et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et toutes les pièces nécessaires à la mise en place de la ligne de Trésorerie.**

### C. INFORMATIONS DIVERSES :

- Le recrutement sur un poste ATSEM/animateur au Centre de Loisirs TNC 90% est en cours.
- Point sur les travaux en cours :

- Zac des Châtaigniers : les pelouses viennent d'être semées, la fin des travaux est proche.

Dans les fossés des tuyaux de faible diamètre ont été installés. Ceux-ci offrent plusieurs avantages pour la gestion des eaux pluviales et la préservation de l'environnement. En effet, ils permettent le contrôle de l'écoulement de l'eau en le ralentissant, ce qui permet de mieux contrôler le flux dans les fossés, de réduire le risque d'érosion et la dégradation des berges. L'eau s'infiltré lentement dans le sol, recharge les nappes phréatiques et favorise la croissance des plantes. En résumé, les tuyaux de faible diamètre dans les fossés sont une approche durable pour gérer les eaux de ruissellement, protéger les écosystèmes et minimiser les impacts environnementaux.

- RD34 : Les travaux de la RD34 avancent. La phase la plus importante demeure celle de la bande de roulement qui sera réalisée par le département ainsi que le rond-point central sur les semaines 28 et 29 soit à partir du 8 juillet. Il faut s'attendre à ce que la route soit fermée à la circulation durant dix à quinze jours.

- Le Port de Cran : une convention de fonctionnement de la halte nautique du Port de Cran sera prochainement signée entre la Commune et la Compagnie des Ports du Morbihan. Les frais seront répartis pour 1/3 à la commune de Saint-Dolay et pour 2/3 à La Compagnie des Ports. Les frais de ménage des sanitaires seront partagés entre la Compagnie des Ports et la mairie. Cette convention sera reconsidérée au bout d'un an et réajustée selon le réel réalisé.

- Local associatif : la livraison du bâtiment est prévue en juillet.

- Hôpital de Redon: Le jeudi 13 juin, tous mobilisés "Bouge pour ton Hôpital".

Nouvelle journée de mobilisation pour défendre le projet du nouvel hôpital : budget insuffisant, absence de plan de financement, manque de visibilité sur les travaux et impact sur l'activité, incertitude sur la capacité du nouvel hôpital...les raisons de se mobiliser sont toujours valables !

Le comité d'appui continue à exiger un hôpital à la hauteur des besoins du territoire.

Un point d'information sera mis en place devant l'hôpital le matin et l'après-midi

La journée sera rythmée par différents temps forts :

- 12 h00 rassemblement devant la mairie,
- 17h30 rassemblement devant la mairie avec animations musicales.



## **Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 19 juin 2024 à 20h00**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### EMPLOI - SOCIAL :

#### ➤➤ LA MISSION LOCALE :

Blandine ROUSSEL, Conseillère de la Mission Locale du pays de Redon, sera présente en mairie de 9h à 10h00 les mardis 11/06 et 25/06.



Standard. 02.99.72.19.50 - Courriel. [blandine.rousseau@ml-redon.com](mailto:blandine.rousseau@ml-redon.com) – 3 rue Charles Sillard - 35602 Redon  
[www.ml-redon.com](http://www.ml-redon.com)

### PAEJ – Point Accueil Écoute Jeunes

Tu as entre 12 et 25 ans, tu as besoin d'une écoute, d'un accompagnement, ou simplement des questions sur ce que tu vis (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, relations amoureuses, questionnements), le PAEJ est fait pour toi. Les écoutants accueillent aussi les parents.

C'est GRATUIT, ANONYME, et CONFIDENTIEL.

Le **PAEJ** vous accueille à :

- **MUZILLAC**, allée Raymond Le Duigou le mardi de 14h à 17h30,
- **REDON** à la Mission locale Pour prendre RDV : 07.88.49.15.60

### SÉCURITÉ :

#### ▶ OPÉRATIONS VACANCES TRANQUILLES

Dans le cadre des absences / vacances, la PPC propose aux administrés de La Roche-Bernard, Nivillac et Saint-Dolay un service gratuit qui consiste à passer au domicile des habitants durant leur absence.

L'objectif est d'assurer une ronde et un passage régulier et de prévenir les propriétaires de tout constat anormal durant leur séjour.

Un formulaire est à remplir pour inscription : <https://www.saintdolay.fr/vie-quotidienne/actualite/1359-operation-tranquillite-vacances-absences.html>  
[tranquillité vacances / absences \(saintdolay.fr\)](https://www.saintdolay.fr/vie-quotidienne/actualite/1359-operation-tranquillite-vacances-absences.html)



#### Quelques conseils avant de partir

Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de police et de gendarmerie vous conseillent de :

- Ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique ;
- Demander à une personne de confiance de relever votre courrier ;
- Ne pas laisser la clé sous un paillason ou un pot de fleurs ;
- Renvoyer les appels sur le téléphone fixe vers votre numéro de portable ;
- Verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets ;
- Ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art et de valeur en lieu sûr après les avoir photographiés.



## ► PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS : le débroussaillage (OLD : Obligation Légale de Débroussaillage)

Le débroussaillage représente la mesure de prévention la plus efficace pour réduire le nombre et l'impact des incendies de forêts.

Un feu de forêt sur deux est la conséquence d'une imprudence humaine. Chaque année en moyenne en France, plus de 4 700 incendies ravagent près de 25 000 ha de forêts. Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses.

### Le débroussaillage (ou débroussaillage) :

**Qu'est-ce que c'est ?** : On entend par débroussaillage les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal.

D'après le Plan de Prévention des Risques incendie de forêts, les zones exposées, concernées par l'obligation légale de débroussaillage, sont toutes les zones habitées situées à moins de 200m d'un massif forestier. Il est nécessaire de débroussailler sur une profondeur de 50 mètres autour des habitations.

En zone U (PLU), chaque propriétaire doit débroussailler l'intégralité de sa parcelle + le cas échéant, les espaces situés à moins de 50 mètres de son habitation si ceux-ci se situent en zone non Urbaine. Il en est de même pour les parcelles actuellement non construites.

Dans le cas des **habitations**, c'est le **propriétaire** qui est responsable du débroussaillage autour de son habitation. Attention, il doit réaliser le débroussaillage de façon continue sur 50 m de profondeur autour de son habitation, et cela sans tenir compte des limites de sa propriété. Les travaux peuvent donc s'étendre sur la ou les parcelles voisines, quand celles-ci ne sont pas bâties.

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BATIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES\*



\*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné,  
renseignez-vous auprès de votre mairie,  
votre préfecture ou sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

FRANCE  
NATION  
VERTE

Agir · Mobiliser · Accélérer

AYONS  
LES BONS  
RÉFLEXES



**Pourquoi ?** : Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger et ainsi réduire l'impact des incendies (forêt vers humains) et pour protéger la forêt des incendies (humains vers forêt).

### Que risque une personne qui n'a pas débroussaillé son terrain ?

Les risques encourus sont :

- La mise en danger des habitants,
- La destruction de son habitation par le feu et tous les biens qui sont à l'intérieur... (80% des habitations débroussaillées ne subissent aucun dégât lors des grands feux),
- Des sanctions pénales (de l'amende forfaitaire à 200 € à la condamnation à 50 €/m<sup>2</sup> non débroussaillés - article L. 163-5 du code forestier)
- Des sanctions administratives (mise en demeure de faire avec astreinte ; amende administrative également à 50 €/m<sup>2</sup> non débroussaillés ; pourvois d'office : c'est la commune qui fait effectuer les travaux et envoie la facture au propriétaire - article L. 135- 2 du code forestier)
- Un malus sur le remboursement par les assurances.

Si vous souhaitez vérifier vos obligations face aux dangers :

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi>

## ► BALISAGE DES CHEMINS DE RANDONNÉE :

La Fédération s'engage au quotidien, grâce au travail des 150 baliseurs collecteurs officiels bénévoles. Sur le terrain, le jalonnement des sentiers consiste en marques de balisage réalisées par différents procédés et sur différents supports : rochers, arbres, murs, poteaux.



En complément des marques du balisage, la mise en place d'une signalétique s'avère parfois nécessaire suivant la configuration des itinéraires et les caractéristiques du territoire traversé.

Le balisage des chemins de randonnée est essentiel pour s'orienter et ne pas se perdre.

Voici quelques informations utiles :

- **GR (Grande Randonnée) : BLANC ET ROUGE.**  
Ils sont souvent linéaires, allant d'un point A à un point B.
- **GRdP (Grande Randonnée de Pays) : JAUNE ET ROUGE**  
Les sentiers GRdP sont des boucles.
- **PR (Promenade et Randonnée) : JAUNE.**  
Ils sont généralement d'une durée maximale d'une journée.

	GR® Grande Randonnée	GRdP® Grande Randonnée de Pays	PR Promenade et Randonnée
Continuité			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

**La fédération vous remercie de respecter ce balisage, de respecter les peintures, les autocollants et les poteaux de balisage.**

## MOBILITÉ :

### ► FAUT-IL S'ASSURER À VÉLO ?

🗨 Est-ce obligatoire d'avoir une assurance ? : Non, l'assurance n'est pas obligatoire pour circuler à vélo, ou pour les vélos à assistance électrique. Cependant, vous devez réparer les dommages que vous pourriez causer aux autres.



🗨 Comment couvrir ces risques ? : La garantie Responsabilité Civile, souvent incluse dans votre assurance habitation, permet d'indemniser les dommages causés à autrui si vous êtes responsable.

🗨 Que faire en cas de chute ou d'endommagement de votre vélo ? : Pour les dommages causés sur votre vélo ou en cas de vol, un contrat spécifique peut compléter votre couverture.

🗨 Et pour le trajet domicile-travail ? : Les accidents sur le trajet domicile-travail sont couverts par l'assurance de votre employeur si vous êtes salarié.

### ► FMD : qu'est-ce que c'est ?

Le **Forfait Mobilités Durables** est un **dispositif financier facultatif** offert par les employeurs pour encourager l'utilisation de modes de transport durables, alternatifs à la voiture individuelle pour leurs trajets domicile - travail.

#### Les avantages du FMD :

- **Réduction** des frais de déplacement pour les salariés.
- **Encouragement** à adopter des modes de transport actifs, bénéfiques pour la santé physique et mentale.
- **Promotion** de la mobilité durable et respectueuse de l'environnement.
- **Contribution** à la réduction de l'empreinte carbone.

Les salariés peuvent utiliser cette prime pour **couvrir les dépenses liées à ces modes de transport alternatifs**, comme l'entretien de leur vélo ou trottinette électrique.

►► REDON – PÉNESTIN : VERS LES PLAGES

Cet été, direction la plage de Pénestin.

Ligne 10 Redon – Pénestin « service Plage » revient cet été

Du lundi au samedi (hors jours fériés)

Du 6 Juillet au 1er septembre avec 3 allers/retours par jour.

Pour tous renseignements sur notre site :

www.maury-transport.com ou au 02.97.43.32.70

**L.10 REDON / LA ROCHE-BERNARD / PÉNESTIN**

**Cet été, Choisissez votre destination**

Tous les jours du 6 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2024 (sauf dimanche et jours fériés)

A partir de **2€** le trajet

**Lila Presqu'île**  
Bretagne.fr

**MAURY**  
02 97 43 32 70  
www.maury-transport.com

**BREIZHGO**  
Le Réseau de Transport Public de Bretagne

**L.10 REDON / LA ROCHE-BERNARD / PÉNESTIN**

PENESTIN - REDON			
JOURS DE CIRCULATION Sauf dimanche et jours fériés	L M Me J V S	L M Me J V S	L M Me J V S
PENESTIN - Plage de la Mine d'Or	8:35	13:15	17:45
PENESTIN - Office du Tourisme	8:40	13:20	17:50
CAMOEL - Mairie	8:45	13:25	17:55
FEREL - Mairie	8:50	13:30	18:00
LA ROCHE BERNARD - Bd de Bretagne	9:00	13:40	18:10
NIVILLAC - Forum	9:05	13:45	18:15
ST DOLAY - Eglise	9:20	14:00	18:30
THEHILLAC - Mairie	9:25	14:08	18:38
RIEUX - Mairie	9:30	14:15	18:45
REDON - Parc Anger - (Gare SNCF)	9:45	14:30	19:00

REDON - PENESTIN			
JOURS DE CIRCULATION Sauf dimanche et jours fériés	L M Me J V S	L M Me J V S	L M Me J V S
REDON - Parc Anger - (Gare SNCF)	11:45	13:00	17:45
RIEUX - Mairie	12:00	13:15	18:00
THEHILLAC - Mairie	12:05	13:22	18:07
ST DOLAY - Eglise	12:10	13:30	18:15
NIVILLAC - Forum	12:25	13:45	18:30
LA ROCHE BERNARD - Bd de Bretagne	12:30	13:50	18:35
FEREL - Mairie	12:37	14:00	18:45
CAMOEL - Mairie	12:42	14:05	18:50
PENESTIN - Office du Tourisme	12:47	14:10	18:55
PENESTIN - Plage de la Mine d'Or	12:52	14:15	19:00

**Lila Presqu'île**  
lilapresquile.fr

**MAURY**  
02 97 43 32 70  
www.maury-transport.com

**BREIZHGO**  
Le Réseau de Transport Public de Bretagne

**MAIRIE DE SAINT-DOLAY**

ILS SONT NOUVEAUX À SAINT-DOLAY

Mr Laroche Romain est carrossier peintre à domicile

**RL Auto Peinture**

Peinture Carrosserie Auto Moto Utilitaire

Votre peintre carrossier à domicile

☎ 07.61.53.39.81

✉ r.l.autopeinture@gmail.com

📍 St-Dolay (56)

N'oubliez pas, vous avez libre choix de votre carrossier réparateur auprès de votre assureur

**A COEUR DE BOIS**  
ELAGUEUR-GRIMPEUR

Cédric AUFFRAY  
28, Saint-Malo  
56130 Saint-Dolay

06 37 34 47 14  
acoeurdebois.elagage@gmail.com

**Aurane VERBROUCK**  
Conseillère en immobilier

📞 06 02 26 50 42  
✉ aurane.verbrouck@iadfrance.fr  
📍 Saint-dolay & alentours (56)

Suivez-moi **iadfrance.fr**

El Aurane VERBROUCK, mandataire indépendant en immobilier - Agence commerciale de la SAS IAD France immatriculée au RSAC de Vannes sous le numéro 838161847 (sans cotisation ou fonds), titulaire d'un contrat de distribution immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

## INFORMATIONS ASSOCIATIONS et AGENDA

### ►► FÊTE DE L'ÉCOLE ARC EN CIEL – 15 JUIN

Programme :

- 10h00 : spectacle à la salle polyvalente de la mairie
- 11h00 : défilé chanté de la salle polyvalente à l'école
- 12h00 : pique-nique
- 13h00 : ouverture des stands



École Arc-en-ciel - 10 rue du Moulin de la Haie  
Tel : 09 62 66 23 95 - Ec.0561558p@ac-rennes.fr  
<https://arcencielsaintdolay.toutemonecole.fr/>



### ►► LES RENDEZ-VOUS DES RIVES – 16 JUIN

*L'association Les rendez-vous des rives organise la 3ème édition de sa randonnée gourmande "La virée des rives", le dimanche 16 juin 2024.*

Venez découvrir les sentiers pédestres dolaysiens et ses jolis points de vue ! Deux circuits revisités de 10 km et de 14 km sont au choix.

Un menu végétarien est disponible. Nouveauté pour cette 3ème édition, un menu enfant est également proposé (jusqu'à 10 ans inclus).

Nos amis les chiens sont autorisés, attachés en laisse.

Les départs seront échelonnés entre 10h00 et 11h00, depuis la salle polyvalente.

Les rendez-vous des rives apportent cette année leur soutien à l'association "**Le Chromosome du bonheur**".

C'est une association caritative de Rieux qui a pour objectif d'apporter son aide aux personnes ainsi qu'aux associations liées à la Trisomie 21 et d'œuvrer au développement du sport adapté.

Les tarifs de la randonnée gourmande incluent 1€ de don à l'association "Le Chromosome du bonheur".

Renseignements et réservations :

- Sur le site internet Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/les-rendez-vous-des-rives/evenements/rando-gourmande-la-viree-des-rives>
- Au 07.49.91.21.50
- Ou via les dépliants déposés dans les commerces dolaysiens.



### ►► FÊTE DE LA MUSIQUE SAMEDI 22 JUIN

Programme à partir de 20h00 – Buvette et restauration sur place

#### ➤ Les Gratteux de Guitares

Les Gratteux vous raviront dans une ambiance garantie Folk-Rock, où l'on participe de bon cœur.

#### ➤ Miss Machine

Miss Machine mêle à ses guitares la douceur de sa voix, des résonances électroniques et des mélodies efficaces. Vous tomberez sous son charme.

#### ➤ Andy L. Hawkins

Andy, rockeur nantais, armé d'un son à la frontière entre Led Zeppelin, Blue Cheer et Electric Wizard. Le son, l'énergie et le jeu de scène vous enchanteront.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique



## ►► COMPOSTEURS COLLECTIFS 26 juin

Inauguration le mercredi 26 juin à 18h00 – rue des jardins à côté de l'espace GRATUI-T et du jardin partagé.

Lors de cette inauguration, les futurs usagers recevront une initiation au compostage et se verront remettre leur bio seau.



## ►► ESPACE GRATUI-T

Un espace de dons, de convivialité rue des jardins

*Donnez des objets qui ne vous sont plus utiles / choisissez des objets qui vous plaisent*

Ouverture le dernier samedi du mois entre 10h et 13h toute l'année et le deuxième mercredi du mois entre 16h et 18h d'avril à septembre

**Prochaines dates :**  
 Mercredi 12 juin 16h00-18h00  
**Samedi 29 juin GRATIFERIA de 10h00 à 17h00**  
 Mercredi 10 juillet de 16h00-18h00  
 Samedi 27 juillet de 10h00-13h00

Suivez nos activités sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/gratuiT56130>

Contact et renseignements par mail : [gratui-t@mailo.com](mailto:gratui-t@mailo.com)

## ►► UN JARDIN PARTAGÉ ET SOLIDAIRE

**L'association Saint-Dolay Citoyens ! vous informe :**

Depuis avril dernier, un jardin partagé et solidaire a vu le jour rue des jardins (près du centre de loisirs, derrière l'espace de dons et d'échange Gratui-T). Il couvre environ 1000 m<sup>2</sup> de terrain communal.

### Le but ?

Planter des légumes (essentiellement des pommes de terre et des courges pour cette première année), récolter des petits fruits rouges, semer des fleurs, partager la culture d'un jardin à plusieurs et devenir un lieu de convivialité à part entière.

### Le principe ?

Les bénévoles donnent le temps qu'ils veulent :

- Ils préparent le sol et plantent collectivement au printemps,
- Ils entretiennent la parcelle pendant l'été,
- Ils récoltent tous ensemble à l'automne.

### L'objectif ?

La production est partagée entre les bénévoles pour moitié et à des associations soutenant l'aide alimentaire pour l'autre moitié.



**Un grand merci** au tracteur pour avoir retourné la terre, aux dons de plants et semences par des particuliers et d'arbres fruitiers par une entreprise locale, au compost par un agriculteur du coin.

L'inauguration de ce jardin aura lieu **le samedi 29 juin**. C'est à ce moment que nous lui choisirons un nom. Si vous voulez rejoindre la joyeuse équipe de bénévoles, contactez les secrétaires de mairie qui relaieront. À bientôt !

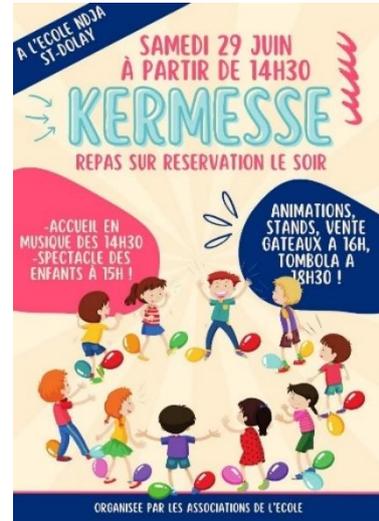
Plus d'information : [saintdolaycitoyens@mailo.com](mailto:saintdolaycitoyens@mailo.com) Facebook : @saintdolaycitoyens

► ► **KERMESSE DE L'ÉCOLE JEANNE D'ARC – 29 juin**

Programme :

- 14h30 : Accueil en musique
- 15h00 : Spectacle des enfants
- 16h00 – 18h00 : Kermesse : ouverture des stands
- 18h00 – 19h00 : Tirage de la tombola et Apéro
- 19h00 : Repas

Pour plus d'informations : HUGUET Guillaume  
Président OGECE École Notre-Dame Jeanne d'Arc  
15 rue Jeanne d'Arc - 56130 Saint-Dolay  
Tél. : 06.04.43.52.22 – Email : ogecstdolay@gmail.com



► ► **PARDON DE SAINTE-ANNE 21 JUILLET**

Une grande fête pour notre Paroisse (St Cry-St Dolay -Théhillac) !  
La procession débutera de la **chapelle Ste Anne à 10h30** et se dirigera vers la fontaine où sera célébrée la messe à 11h00.  
Une restauration est prévue sur place.

À partir de 14h00, des animations rythmeront l'après-midi (panier garni, jeux en bois, courses de caisses à savons amateur pour les enfants).  
Vers 17h00, auront lieu les remises de prix ainsi que le tirage au sort du panier garni.

① **Informations complémentaires :**

- **Caisses à Savon pour les enfants :** 20 places/véhicules disponibles
- 3 catégories seront récompensées : la décoration, le costume du pilote, la descente de la rue de la Fontaine
  - **Inscription & contact :** 06 30 42 98 69 (bulletin d'inscription et modalités) - Claude BEAUTRAIS
  - **Ateliers de partages de savoir-faire** pour aider à la réalisation de votre caisse à savons les samedis : 8 juin (9h30) et 22 juin (9h30) à la maison paroissiale de St Cry
- **Ventes de pain cuit au feu de bois et pâté de campagne :** possibilité d'acheter du pain dès le vendredi 19/07 midi et du pâté le samedi 20/07.



➤ N'hésitez pas à vous **manifester auprès de Claude BEAUTRAIS ou du Père Colombar** si vous souhaitez vous porter bénévole pour l'organisation : nous avons toujours besoin de bras !

**Et n'oubliez pas :**



Mettre des lunettes de soleil protège vos yeux des dangers du soleil !



3 fois plus de cancers de la peau en Bretagne. Protégeons-nous !

# Agenda de la Médiathèque

## LES ATELIERS PHILO

avec les enfants de 7 à 11 ans

animés par Simon Billy



SAMEDIS 20 AVRIL & 15 juin 2024  
de 10H30 à 11H45

GRATUIT  
sur inscription > pour 1 ou 2 ateliers

02 99 90 29 29 - mediatheque@saintdolay.fr

**Samedi**  
**15 juin**  
**de 10h30**  
**à 11h45**

## Atelier philo

Au cours de cet atelier ludique animé par Simon Billy, les enfants apprendront à élaborer leur pensée grâce à un échange construit autour d'un album de littérature jeunesse.

Gratuit - Sur inscription - Pour les enfants de 7 à 11 ans

**La médiathèque sera ouverte tout l'été aux jours et horaires habituels**

[mediatheque@saintdolay.fr](mailto:mediatheque@saintdolay.fr) / Téléphone : 02 99 90 29 29

Horaires d'ouverture de la médiathèque (fermeture les jours fériés)

mercredi 9h30-12h et 13h30-18h30 | jeudi 16h30-18h30 | vendredi 16h30-18h30 | samedi 9h30-12h

## ► LA VILAINE, PAS SI VILAINE,

EXPOSITION À LA MÉDIATHÈQUE DU 1<sup>er</sup> JUIN AU 30 JUIN 2024.

Ouvert à tous aux horaires d'ouverture de la médiathèque

L'AmBO, association loi 1901 créé en 1987, poursuit trois objectifs :

- Promouvoir l'histoire et la mémoire de la Batellerie de l'Ouest
- Organiser des salons, des expositions, des rencontres, en lien avec les aspects liés à la batellerie, son milieu humain, technique et géographique.
- Permettre l'exploitation en navigation de tout bateau.

L'exposition : « LA VILAINE, PAS SI VILAINE » concerne le transport de marchandises en Bretagne intérieure du Moyen Âge au XIX<sup>ème</sup> siècle avant la construction du canal de Nantes à Brest.

## La Vilaine, pas si vilaine

Exposition à la médiathèque  
du 1er au 30 juin 2024



Le transport de marchandises en  
Bretagne intérieure du Moyen Âge au XIX<sup>ème</sup> siècle  
avant la construction du canal de Nantes à Brest

Renseignements :  
02.99.90.20.69



ACTUALITES SUR LE SITE DE LA MAIRIE : <https://www.saintdolay.fr/>

FACEBOOK : commune de Saint-Dolay

Note : Les délibérations et le procès-verbal du Conseil Municipal sont disponibles sur le site internet sous la rubrique : mairie/vie-municipale-conseil-municipal.